



Communiqué de presse

Les Caisses d'Épargne lancent CAPITAL LOCKER 2 et CAPITAL LOCKER PEA 2

Paris, le 15 janvier 2010

Les Caisses d'Épargne lancent CAPITAL LOCKER 2 (dans le cadre du Compte Titre Ordinaire-CTO- ou d'un contrat d'assurance vie) et CAPITAL LOCKER PEA 2 (dans le cadre du PEA), deux Fonds Communs de Placement (FCP) à capital garanti à l'échéance¹. Ces FCP sont d'une durée de placement de 6 ans. L'objectif consiste à proposer une participation à l'évolution de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50. Ces deux fonds sont disponibles dans la majorité des Caisses d'Épargne. La période de souscription s'étend du 14 janvier 2010 au 28 avril 2010 avant 12h30.

Objectif de performance

CAPITAL LOCKER 2 ET CAPITAL LOCKER PEA 2 appartiennent à la catégorie des « fonds à formule »². Ils ont pour objectif d'offrir au porteur, à l'échéance, soit le 29 avril 2016, 100 % de la valeur liquidative de référence, majorée de 50 % de la performance moyenne finale de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50. La performance moyenne finale de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des performances de l'indice calculées aux dates de constatation semestrielles³ depuis l'origine.

- les performances supérieures ou égales à -10 % sont retenues pour leur valeur réelle : si l'indice fait -5 %, la performance retenue sera de -5 % ; si l'indice fait +10 %, la performance retenue sera de +10 %.
- les valeurs en deçà de -10 % sont figées à -10 % : si l'indice fait -50 %, la performance de l'indice sera figée à -10 %.

Si la performance moyenne finale est négative, elle sera remplacée par zéro, assurant ainsi la restitution du capital.

Garantie du capital, sous réserve de conserver ses parts jusqu'à l'échéance

Les investisseurs sont assurés de récupérer le montant de leur investissement initial, sous réserve de conserver leurs parts jusqu'à l'échéance soit, le 29 avril 2016.

Illustration du mécanisme de la formule

Différents scénarii (défavorable, intermédiaire, favorable) sont présentés dans les prospectus simplifiés.

Durée de la formule : 6 ans

CAPITAL LOCKER 2 ET CAPITAL LOCKER PEA 2 sont construits dans la perspective d'un investissement d'une durée de 6 ans. La commission de rachat est nulle à l'échéance. Cependant, toute demande de rachat des parts avant l'échéance est possible à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour là (une commission de rachat maximale de 4% sera alors due).

¹ Hors commission de souscription et hors prélèvements sociaux. Pour l'assurance vie : hors frais de gestion du contrat.

² Classification AMF.

³ Dates de constatation semestrielles : le 29 octobre 2010, 29 avril 2011, 28 octobre 2011, 30 avril 2012, 29 octobre 2012, 29 avril 2013, 29 octobre 2013, 29 avril 2014, 29 octobre 2014, 29 avril 2015, 29 octobre 2015 et le 25 avril 2016.



Le profil type de l'investisseur auxquels sont destinés CAPITAL LOCKER 2 ET CAPITAL LOCKER PEA 2

CAPITAL LOCKER 2 ET CAPITAL LOCKER PEA 2 s'adressent à une clientèle prudente qui souhaite investir sur les marchés actions sans prendre de risque sur son capital, sous réserve de la conservation des parts jusqu'à l'échéance.

Autres caractéristiques :

- **Commission de souscription** maximale de 2,5 % non acquise au FCP jusqu'au 28 avril 2010 avant 12h30.
- **Commission de rachat** nulle à l'échéance. En cas de sortie anticipée, commission de rachat maximale de 4% dont 2% acquise au FCP, à compter du 28 avril 2010 après 12h30 (hors cas d'exonération).
- **Frais de gestion annuels** : au maximum 2 % TTC (valeur liquidative de référence x nombre de parts). Ces frais sont prélevés directement sur l'actif du fonds à chaque valeur liquidative. Ils sont sans impact sur la garantie du capital.
- **Valeur d'origine de la part** : 150 euros le 14 janvier 2010.
- **Période de souscription** du 14 janvier 2010 au 28 avril 2010 avant 12h30.

Code ISIN de CAPITAL LOCKER 2: FR0010833459

Éligibilité : compte-titres ordinaire et contrat multi supports d'assurance vie (dans ce cas des frais de gestion, liés aux contrats d'assurance vie, sont dus annuellement).

Code ISIN de CAPITAL LOCKER PEA 2 : FR0010833475

Éligibilité : PEA

CAPITAL LOCKER 2 ET CAPITAL LOCKER PEA 2 sont des fonds gérés par Natixis Asset Management. Pour découvrir l'univers de CAPITAL LOCKER 2 ET CAPITAL LOCKER PEA 2 et télécharger un prospectus, rejoignez www.capitallocker.com et www.caisse-epargne.fr/opcvvm

A propos de Natixis Asset Management :

Natixis Asset Management est l'expert européen de Natixis Global Asset Management. Basé à Paris, il se place aux tout premiers rangs des gestionnaires d'actifs européens avec près de 294 milliards d'euros sous gestion et près de 600 collaborateurs au 30 juin 2009. Natixis Asset Management propose aux investisseurs institutionnels, entreprises, distributeurs et réseaux bancaires une gamme complète de produits et de solutions d'investissement, toutes classes d'actifs confondues. Pionnier reconnu avec 25 ans d'expérience, Natixis Asset Management est également, de par ses encours, un des leaders de la gestion ISR en France et en Europe.

A propos de Caisse d'Épargne :

Les 17 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 27 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des groupes Caisse d'Épargne et Banque Populaire.

Contacts presse

BPCE – Caisse d'Épargne

Jean-Baptiste Froville : 33 (0)1 58 40 40 77
jean-baptiste.froville@bpce.fr - www.bpce.fr

Contacts presse

Natixis Épargne Financière

Sabine Baudin : 33 (0) 1 78 40 98 34
communication@nef.natixis.com - www.nef.natixis.com